

SUBVENTIONS NATIONALES AU BIEN-ÊTRE SOCIAL

LE PROGRAMME: Description et but

Le Programme des subventions nationales au bien-être social a été institué par le Gouvernement fédéral, en 1962, pour aider à résoudre trois grandes difficultés qui nuisent constamment à l'application d'un régime efficace de bien-être social: la pénurie grave de main-d'œuvre bien formée en bien-être social; l'absence quasi totale de la recherche appliquée dans le secteur du bien-être social; et la rareté des réalisations d'avant-garde et des expériences dans l'administration et les services de bien-être social.

L'objectif général du Programme est d'aider au progrès et à l'affermissement des services de bien-être social au Canada. Son mandat s'inspire des Règlements des subventions nationales au bien-être social approuvés par un ordre en conseil. Ces subventions sont offertes, sans partage des frais, aux ministères provinciaux, aux municipalités, aux organismes et associations bénévoles, aux écoles de travail social, aux universités et aux établissements de recherche. Comme on vient de le mentionner, les subventions nationales au bien-être social visent à aider les organismes de bien-être social à améliorer leurs services grâce à des projets pilotes et autres liés à l'organisation, à la direction et à la distribution des services de bien-être social et des services connexes et aux services mêmes; grâce à des projets conçus pour améliorer et étendre les services de consultation et de coordination; grâce à des projets en vue d'aborder les problèmes sociaux naissants et les solutions éventuelles; grâce à des projets préparés pour améliorer l'effectif, la formation et l'utilisation efficace de la main-d'œuvre des services de bien-être social; grâce à des projets de recherche comprenant des enquêtes, des expériences et d'autres activités de recherche liées aux questions de bien-être social et d'administration du bien-être social; et grâce à des projets conçus pour perfectionner et étendre les possibilités de la recherche appliquée dans le domaine du bien-être social. Enfin, ce programme aide des particuliers au moyen de bourses d'étude et de perfectionnement.

A. ANALYSE CRITIQUE

Le Programme de subventions nationales au bien-être social a évolué depuis sa création en 1962, mais son action principale s'est maintenue dans le domaine de la recherche et du développement ainsi que de la main-d'œuvre en bien-être social. Même si le présent document vise surtout à faire une analyse critique de l'action des subventions nationales au bien-être social dans la recherche et le développement, il convient d'examiner brièvement l'influence de cette action dans le domaine de la main-d'œuvre en bien-être social. Cette analyse doit également tenir compte des ressources financières attribuées au Programme. Celui-ci a débuté avec un budget de \$250 000 en 1962-1963 et il a fini par atteindre un budget annuel de 4 millions de dollars en 1975-1976 (voir l'annexe 1).

Main-d'œuvre en bien-être social

L'un des principaux objectifs du Programme des subventions nationales au bien-être social a été de favoriser la croissance de l'effectif d'une main-d'œuvre formée aux activités du bien-être social grâce à des subventions aux projets et à des conseils et renseignements techniques. Des progrès importants ont été réalisés dans ce secteur avec l'augmentation numérique des programmes sociaux disponibles et l'accroissement correspondant du nombre des membres qualifiés du personnel engagés dans le bien-être social. Au début du Programme de subventions nationales au bien-être social, en 1962, huit programmes universitaires offraient un enseignement de niveau professionnel sur les services sociaux au Canada. En 1975, ce nombre était de 19 écoles de service social. En 1962, il y avait, au Canada, 656 étudiants inscrits à plein temps, candidats au diplôme professionnel en travail social, alors qu'il y en avait 2 140, en septembre 1974. Le Programme des subventions nationales au bien-être social s'est engagé d'une façon directe à établir de nouveaux programmes d'enseignements du service social car huit universités ont reçu des subventions pour la mise au point de nouveaux programmes d'étude du service social.

Des particuliers poursuivant des études en service social ont aussi reçu de l'aide dans le cadre de ce programme. Jusqu'à 1971-1972, 40 bourses d'étude en bien-être social ont été attribuées chaque année à des étudiants inscrits aux deux dernières années du baccalauréat ou de la maîtrise en service social. Une série de 25 bourses fédérales de perfectionnement en bien-être social sont aussi accordées chaque année aux résidents au